

d'établir et de fixer le prix des effets, marchandises et objets quelconques, tant importés que destinés à l'exportation, comme ils le jugeront convenable, et en se conformant d'ailleurs aux lois et coutumes du pays. Les Mexicains jouiront, en France, des mêmes privilèges, sous les mêmes conditions.

Art. 9. En tout ce qui concerne la police des ports, le chargement et le déchargement des navires, la sûreté des marchandises, biens et effets, les habitants des deux pays seront respectivement soumis aux lois et statuts du territoire où ils résideront. Ils seront cependant exempts de tout service militaire forcé, soit sur terre, soit sur mer, et ne seront soumis à aucun emprunt forcé¹. Leurs propriétés ne seront pas d'ailleurs assujetties à d'autres charges, réquisitions ou impôts que ceux payés par les nationaux.

Art. 11. Les consuls respectifs jouiront dans les deux pays des privilèges généralement attribués à leur charge, l'exemption des logements militaires et celle de toutes les contributions directes, tant personnelles que mobilières ou somptuaires, à moins, toutefois, qu'ils ne soient sujets du pays, ou qu'ils ne deviennent soit propriétaires, soit possesseurs de biens meubles ou immeubles, ou enfin qu'ils ne fassent le commerce, dans lesquels cas ils seront soumis aux mêmes taxes, charges et impositions que les autres particuliers.

¹ Le gouvernement mexicain a prétendu que dans le texte espagnol des déclarations de 1827 se trouvait ici le mot *especialmente*, ce qui aurait signifié qu'on se contenterait de n'imposer aux Français aucun emprunt forcé *spécial*. Le sens, comme on le voit, aurait été bien différent.

Ces agents jouiront en outre de tous les autres privilèges, exemptions et immunités qui pourraient être accordés, dans leur résidence, aux agents du même rang de la nation la plus favorisée.

Jalapa, 21 novembre 1838, à 5 heures du matin.

Le contre-amiral soussigné a reçu ce matin, à une heure, la note de S. E. le ministre des relations extérieures, datée d'hier minuit.

Le soussigné attendra, devant la Vera-Cruz, jusqu'au 27 de ce mois, à *midi*, la convention que S. E. doit lui faire parvenir.

Si cette convention n'est pas conçue dans des termes complètement satisfaisants pour la France, c'est-à-dire dans ceux qu'il a lui-même indiqués, le soussigné considérera alors comme un devoir de commencer immédiatement les hostilités.

Le soussigné, etc., etc., etc.

Signé, CHARLES BAUDIN.

Le contre-amiral partit de Jalapa le jour indiqué, le 21, et ce même jour, il écrivit à M. Cuevas une lettre confidentielle, datée de Puente Nacional, ainsi conçue :

J'ai l'honneur de confirmer à S. E. M. L.-G. Cuevas ma note officielle écrite de Jalapa, ce matin, à cinq heures.

Je désire que S. E. soit bien convaincue qu'aucun nouveau délai ne saurait être admis après le 27 de ce mois, à midi, et qu'il faut que ce jour-là j'aie entre les mains l'acte,

en bonne forme, par lequel S. E. s'engagera à satisfaire aux légitimes demandes de la France, faute de quoi les hostilités commenceront immédiatement.

Cet acte devra être tout-à-fait conforme au projet que j'ai eu l'honneur de remettre à S. E., le 19, sauf les modifications indiquées dans ma note d'hier soir.

Il n'y a plus aujourd'hui ni délais, ni discussions possibles, et je dois dire franchement à S. E. que si elle persévérerait dans son système de mesures dilatoires, elle aurait probablement à se reprocher plus tard d'avoir attiré sur son pays des malheurs qu'un autre système en aurait écartés.

Je présente, etc., etc., etc.

Signé, CHARLES BAUDIN.

Le contre-amiral adressa à M. Cuevas la lettre suivante datée de la Vera-Cruz, le 22 courant.

Note de l'amiral à S. E. le ministre des relations extérieures du Mexique, à Jalapa.

Vera-Cruz, 22 novembre 1838.

Le contre-amiral soussigné, commandant les forces navales de France dans le golfe du Mexique, et plénipotentiaire de S. M. le roi des Français près le gouvernement mexicain, prévoyant le cas où une rupture viendrait à éclater prochainement entre le Mexique et la France, a l'honneur de prier S. E. le ministre des relations extérieures de vouloir bien interposer ses bons offices auprès

de ses collègues du cabinet de Mexico, pour que des ordres, tendant à protéger les Français contre le premier mouvement de l'irritation populaire, soient expédiés le plus tôt possible aux autorités des divers départements de la république.

Le soussigné est informé que l'art. 12 du traité de 1826, entre le Mexique et la Grande-Bretagne, a été rendu applicable aux Français, et que le gouvernement mexicain a manifesté à cet égard ses intentions par des actes qui existent dans les archives de la légation de France, à Mexico. Il réclame donc pour ses compatriotes le bénéfice dudit article, et, confiant d'ailleurs dans la générosité et l'humanité du gouvernement mexicain, il présente à S. E., etc.¹

Signé, CHARLES BAUDIN.

Le 22, une lettre de l'amiral, datée de la Vera-Cruz, adressée au commandant Lainé, annonça son retour pour le lendemain; l'amiral annonçait brièvement qu'il n'avait pas encore pu obtenir le dernier mot du gouvernement mexicain, mais que tout le portait à croire que ce dernier mot serait la guerre; en conséquence, il ordonnait des mesures pour que l'escadre fût préparée à cette éventualité.

Le *Météore* chauffa le lendemain de grand matin. Ce

¹ Cette note, ainsi que toutes les pièces relatives aux négociations qui ont précédé l'attaque de la forteresse d'Ulúa, ont été extraites d'un recueil publié par le gouvernement mexicain sous le titre de *Documentos relativos a las conferencias en Jalapa.*

Les pièces émanées des plénipotentiaires mexicains ont été traduites de l'espagnol en français par M. Blanchard. Les pièces françaises ont été collationnées avec les textes originaux.

navire était destiné à aller chercher l'amiral dans le port de la Vera-Cruz; un salut d'honneur fut fait par la forteresse lorsque l'amiral passa devant les batteries, et vers dix heures, le *Météore* vint mouiller sur l'arrière de la *Néréide*; le coup de vent avait cessé depuis la veille.

Au moment où l'amiral mettait le pied sur la frégate, les deux bombardes le *Cyclope* et le *Vulcain* arrivaient de Toulon, où elles avaient armé; ces navires, d'une construction peu favorable pour la marche, avaient mis soixante et quatorze jours pour faire la traversée; ils étaient accompagnés du brig le *Zèbre*, commandé par M. Taffart, lieutenant de vaisseau. Le *Cyclope*, commandé par M. E. Ollivier, capitaine de frégate, et le *Vulcain*, commandé par M. Lefrotter, capitaine de corvette, ne pouvaient mieux arriver que la veille des opérations du siège; ils furent salués avec joie par toute l'escadre.

L'amiral donna l'ordre d'appareiller immédiatement pour l'île Verte; il voulait que la division se rapprochât du futur théâtre de la guerre; ce mouillage n'est qu'à trois milles seulement du fort Saint-Jean d'Ulúa.

Le navire de commerce l'*Isambert*, parti du Havre le 9 octobre, arriva vers la fin du jour; il était porteur de dépêches importantes: le contre-amiral écrivit, en conséquence, à S. E. M. Cuevas, en date du 24 novembre 1838, qu'il croyait de son devoir de l'informer que l'*Isambert* lui avait remis des dépêches du gouvernement français, datées du 30 septembre, contenant des copies de la correspondance du comte Sébastiani, ambassadeur de France en Angleterre, et celle de M. Aston, chargé par le cabinet britannique d'offrir la médiation de son gouvernement

pour aplanir les difficultés existantes entre la France et le Mexique; que cette médiation n'avait point été acceptée, et que le 28 septembre toute correspondance avait cessé à ce sujet.

Nous eûmes de nouveaux arrivages le lendemain; décidément le temps semblait conspirer en notre faveur; la corvette la *Nayade*, l'un des plus gracieux navires de la marine française, vint jeter l'ancre à l'île Verte; cette élégante corvette avait fait la traversée de Brest à la Vera-Cruz en quarante-huit jours; elle était commandée par M. Lefrançois de Grainville, capitaine de corvette, qui portait à l'amiral des dépêches importantes¹; la *Caravane*, corvette de charge, commandée par M. Lartigüe, capitaine de corvette, arriva également de France après une traversée des plus longues (soixante-dix-huit jours); l'arrivée de ce navire fut une bonne fortune pour l'escadre, sa vaste cale renfermait des provisions de rechange; les boulets ennemis pouvaient faire maintenant des avaries au gréement des navires sans que nous fussions embarrassés pour les réparer.

Ce même jour arriva un brig anglais venant de la Havane, où il avait été frété par le consul de France pour porter de l'eau à la division; à son bord venait M. Lambert, ingénieur de la marine, attaché à l'escadre du Mexique, et précédemment embarqué sur la *Gloire*, qui l'avait, à son passage à la Havane, déposé dans cette ville pour y faire des essais de citernes propres au transport de l'eau; quelques jours après le départ de cet habile ingénieur, il se sentit atteint des premiers symptômes de la fièvre jaune;

¹ Le duplicata de celles remises par l'*Isambert*.

le travail forcé auquel il s'était livré pour l'expérience de citernes flottantes, avait sans doute contribué à disposer son corps à recevoir les influences fatales du climat; embarqué sur un navire de commerce, sans aucun conseil médical, sa position devint promptement critique, et lorsque M. Lambert arriva à l'île Verte, la maladie était à son terme.

Déjà deux hommes avaient succombé à la fièvre jaune à bord du *Phaéton*; sous ce terrible climat, un excès de travail amène quelquefois l'invasion de cette affreuse maladie.

Le dimanche 25, les mêmes parlementaires qui étaient déjà venus pour porter à l'amiral la lettre de M. Cuevas, revinrent à bord de la *Néréide*; l'amiral avait fait demander au général Rincon, commandant supérieur de la province et de la ville de la Vera-Cruz, de neutraliser la corvette la *Fortune*, que l'amiral voulait convertir en hôpital pour les blessés; le général Rincon s'était empressé d'accepter cette proposition, et demandait à son tour de neutraliser, dans la ville de la Vera-Cruz, trois maisons à son choix, qui seraient désignées par un pavillon jaune que l'on arborerait sur l'azotea¹, demande que l'amiral accorda à l'instant.

Il ventait fort lorsque les parlementaires vinrent à bord dans leur léger canot; ce petit voyage avait dû les éprouver vivement, car leurs traits étaient altérés, et ils eurent besoin de reprendre leurs esprits avant de remplir leur mission, encore ne s'acquittèrent-ils pas de cette tâche

¹ Terrasse.

sans jeter, à la dérobée, un regard furtif sur la mer couverte d'une blanche écume, ce qui leur promettait un retour plus agité encore, car le vent soufflait de la ville. Ils prêtèrent peu d'attention à l'équipage qui, précisément comme la première fois qu'ils vinrent à bord, passait à ce moment l'inspection du dimanche.

Le matin, l'amiral avait donné ordre à M. Barbotin, commandant du *Météore*, de chauffer, pour aller prendre des relèvements et jeter quelques plombs de sonde; lorsque les envoyés furent sur le point de partir, l'amiral, par un double sentiment d'humanité, me chargea d'offrir en son nom aux officiers parlementaires de retourner à la Vera-Cruz sur le *Météore*, ceux-ci acceptèrent avec empressement l'échange de leur coquille de noix contre un bâtiment qui allait contre le vent, et M. Barbotin pouvait plus facilement s'acquitter de la mission difficile dont il avait été chargé d'abord. L'amiral envoya sur le *Météore* MM. Olivier, Lefrotter, Mengin et Chauchard; il était bon que les deux premiers, arrivés de l'avant-veille, pussent sonder pour connaître la place où ils pourraient embosser les bombardes¹.

Au lieu de conduire les parlementaires directement à la Vera-Cruz, le bateau à vapeur profita de l'inviolabilité que lui assurait le canot parlementaire qu'il remorquait, pour sonder le chenal qui partage le banc de la Gallega; cette

¹ Des bouées légères, comme celles que les pêcheurs abandonnent au large, avaient été préparées; un plomb de sonde les retenait par le fond; ces bouées étaient propres à désigner les lieux propres à s'embosser.

ruse de guerre évitait une inutile effusion de sang; le *Météore* fit aussi le tour du fort qu'il rangea¹ d'aussi près qu'il le voulut, et après avoir débarqué ses passagers, il revint prendre le mouillage de Sacrificios.

Le 26, une grande activité régna à bord, les navires se disposèrent pour le combat; ils mirent à l'abri le plus d'objets possible du grément et des rechanges; dans le combat les boulets font moins de ravage à bord que les éclats de bois, c'est pour cela que l'on diminue autant qu'on le peut les chances de destruction; d'après les ordres de l'amiral, chaque navire devait déposer ses drômes² à l'île Verte; on en forma plusieurs radeaux, et des embarcations furent désignées pour les remorquer.

Pendant les différents travaux qui s'exécutaient sous mes yeux, un coup de canon partit de la *Gloire*, le pavillon de cette frégate fut hissé à mi-mât, après quoi deux autres coups de canon furent tirés; peu après un canot armé de seize avirons poussa du bord remorquant une embarcation où on n'apercevait personne, d'autres canots chargés d'officiers en grande tenue suivaient à distance; lorsque ce convoi fut plus rapproché, nous pûmes voir un cercueil recouvert du pavillon national, dans la chambre de l'embarcation remorquée.

Lorsque le canot accosta à l'île Verte, quatre canotiers sautèrent à terre et prirent sur leurs épaules le cercueil

¹ Approcher de.

² En terme de marine, drôme signifie le faisceau formé par les mâts de hune et d'autres esparts de rechange. Ces différents objets sont mis entre le grand mât et le mât de misaine, de chaque côté de la chaloupe, tout en laissant le passe-avant parfaitement dégagé pour la manœuvre.

encore recouvert du pavillon français dont les longs plis tombaient jusqu'à terre; cet enterrement était celui de M. Lambert, l'ingénieur de la marine, décédé la veille à bord de la *Gloire*, qui succomba victime de la fièvre jaune, malgré les soins éclairés dont il fut entouré.

Vers le milieu de l'île, on avait creusé une fosse dans le sable, la bière y fut déposée au milieu du recueillement le plus profond; sitôt que la terre eut recouvert le cercueil, les matelots firent une décharge générale de leurs armes et chacun regagna silencieusement son embarcation.

Le lendemain devait être signalé par de plus nombreuses victimes!

